

Cas-type C1

OVINS-CULTURES en bergerie quasi-intégrale

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,3 - 20 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
30 % de paille dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système concerne les zones céréalières en périphérie des bassins herbagers. Le recours à une race lourde de bergerie permet de bénéficier de bonnes complémentarités avec l'atelier de cultures : capacité naturelle de désaisonnement et potentiel de valorisation de fourrages grossiers (paille).

Le système fourrager peut être qualifié de conduite en « bergerie quasi-intégrale », du fait d'un temps pâturage très limité.



RESEAUX D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Très forte autonomie alimentaire et très bonne complémentarité des deux ateliers, par la répartition de la charge de travail, la valorisation des céréales et de la paille par le troupeau ou l'apport du fumier pour les cultures.
- Très bonne sécurité face aux aléas climatiques.

Contraintes :

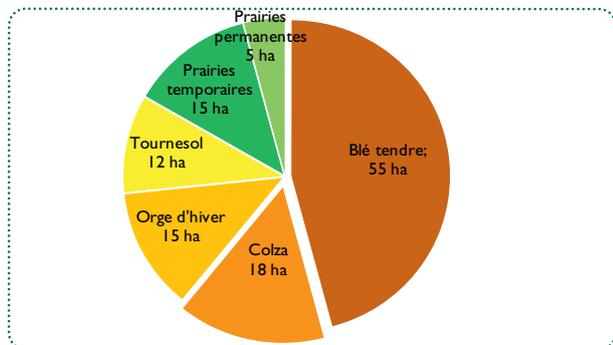
- Image « peu herbagère » de ces systèmes, pouvant limiter la possibilité d'accès à des démarches Qualité.
- Pérennité de l'atelier ovin liée à sa capacité à dégager une rentabilité supérieure à celle des cultures de vente.



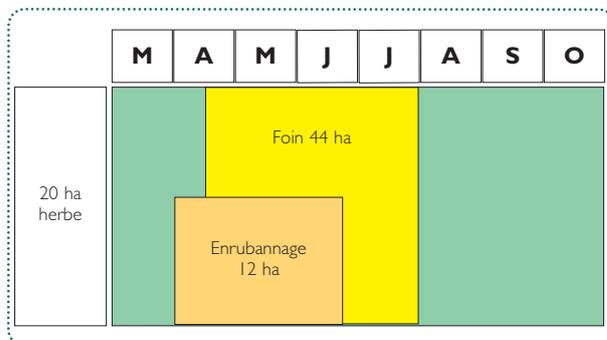
Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Toutes les prairies temporaires ou naturelles sont fauchées au moins 2 fois.
- La phase de pâture est très réduite : les 150 brebis en lutte naturelle sont rentrées en bergerie pour la lutte et ressortent après les moissons.



La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Enrubannage	12	3 tMS	36 tMS
Foin	44	3,6 tMS	152 tMS
Total			188 tMS
Paille			102 t
Blé	55	65 qx	3 575 qx
Orge	15	65 qx	975 qx
Colza	18	32 qx	576 qx
Tournesol	12	23 qx	276 qx

La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Fauche 3 coupes	170	45	60
Fauche 2 coupes	140	45	60
Moyenne Herbe	155	45	60
Blé	130	30	30
Orge	120	45	60
Colza	180	60	60
Tournesol	0	0	0
Moyenne SAU	127	36	40

Surface labourée

Surface labourée 100 ha
- 88 ha de cultures à l'automne et 5 ha de prairies
- 12 ha de tournesol au printemps

- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du blé (22 ha), à raison de 14 tonnes/ha.

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	62	3	19



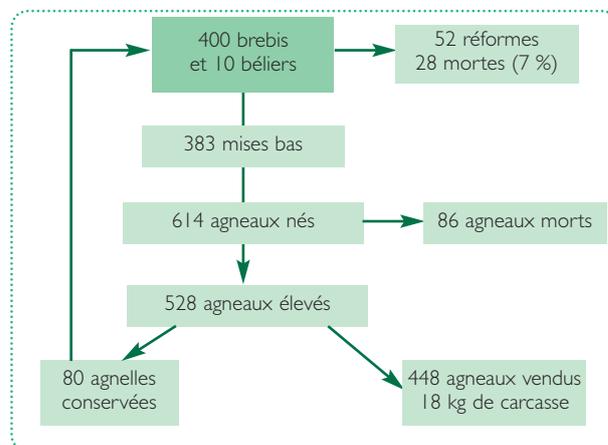
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

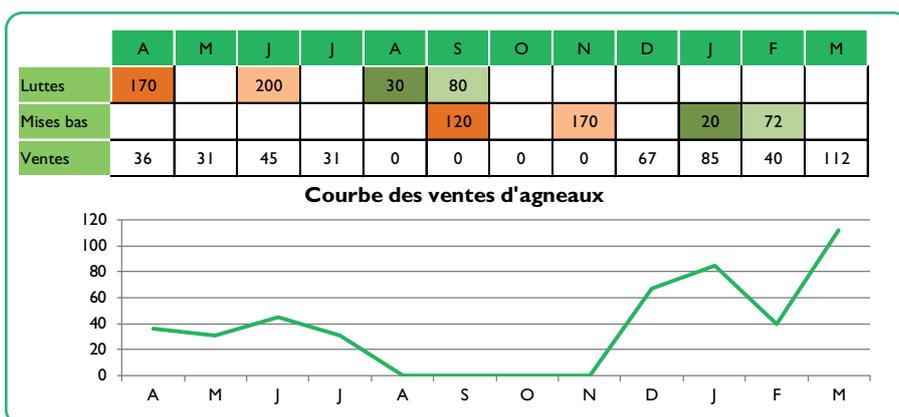
Taux de mise bas	96 %
Prolificité	160 %
Mortalité agneaux	14 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	20 %

Toutes les adultes sont luttées en contre saison, avec une repasse lors de la lutte des agnelles.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



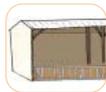
Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Enrubannage (MS)	34 000	85	0	85
Foin (MS)	142 000	355	0	355
Paille	102 000	232	20	254
Total fourrage	278 000	672	20	726
Céréales	88 430	173	43	221
CAMV	21 290	34	17	53
Aliment démarrage	4 480	11	10	11
Total concentrés	114 200	218	70	265
% concentré prélevé	77			
Concentré/kg carcasse produit	12			

Tous les agneaux sont élevés en bergerie.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places de brebis
 - + 200 agneaux sevrés
 - . 1 100 m²
 - . 200 cornadis
 - . louve

100 % des brebis sont logées
Total : 2,7 m²/brebis

- Hangar :
 - . 580 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 450 qx
 - . 1 silo de 5 tonnes
- Parc de tri
- Ordinateur et logiciel

Le foncier



- 4 km de clôtures

Le travail d'astreinte



- 1 600 heures (1 400 à 2 400),
 soit 4 h/brebis et 3 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 110 jours, dont 25 pour le troupeau, 20 pour la SFP et 65 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système en « bergerie quasi-intégrale » se caractérise plus par la régularité du travail d'astreinte à fournir que par les pointes de travail. L'absence d'animaux à l'herbe au printemps permet de limiter les interventions sanitaires et la concurrence avec les travaux culturaux.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 120 cv et 4 RM 80 cv) et chargeur frontal
 - . benne monocoque 14 T
 - . pailleuse-affourageuse
 - . distributeur de concentré
 - . véhicule utilitaire
- En co-propriété :
 - . charrue
 - . combiné de semis
 - . semoir pneumatique
- En CUMA :
 - . cover crop
 - . vibroculteur
 - . semoir pneumatique
 - . épandeur engrais 18 T
 - . pulvérisateur 18 m
 - . épandeur fumier 12 t
 - . faucheuse
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
 - . enrubanneuse
 - . moissonneuse
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . vis de chargement céréales
 - . soufflerie séchage céréales
- A l'entreprise :
 - . presse balles cubiques

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
 Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-
 vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type C1

OVINS-CULTURES en bergerie quasi-intégrale

1 personne - 120 ha - 400 brebis - Productivité 1,3 - 20 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
 30 % de paille dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
 et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	238 715 €
26 %	Ovins viande	62 585 €
	Ventes	55 215 €
	448 agneaux lourds de bergerie de 18 kg C. à 6,33 €/kg	51 045 €
	52 brebis de réforme à 65 €	3 380 €
	2 béliers de réforme à 75 €	150 €
	800 kg de laine à 0,80 €/kg	640 €
	Achat d'animaux	- 1 350 €
	3 béliers achetés à 450 €	- 1 350 €
	Aides	8 720 €
	Prime à la brebis : 400 têtes à 21,80 €	8 720 €
58 %	Grandes cultures	137 755 €
	Blé tendre : 3 528 q à 22 €	77 615 €
	Colza : 576 q à 46 €	26 495 €
	Tournesol : 276 q à 47,50 €	13 110 €
	Orge d'hiver : 91 q à 20,00 €	1 820 €
	Cession interne au troupeau : 884 q à 20,00 €	17 680 €
	Cession interne de semences	1 305 €
16 %	Autres aides	38 375 €
	Aides découplées : 120 ha à 287 €	34 450 €
	Indemnité comp. handicap : 43 ha à 79,63 €	3 425 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	155 970 €
35 %	Charges opérationnelles	84 040 €
	Troupeau	85 €/brebis 33 925 €
	Concentrés	70 €/brebis 27 770 €
	Frais divers d'élevage	11 €/brebis 4 225 €
	Frais vétérinaires	4 €/brebis 1 930 €
	Surface fourragère	320 €/ha 6 400 €
	Engrais et amendements	271 €/ha 5 420 €
	Semences	41 €/ha 810 €
	Fournitures pour fourrages	9 €/ha 170 €
	Productions végétales	437 €/ha 43 710 €
	Engrais et amendements	206 €/ha 20 595 €
	Phyosanitaires	145 €/ha 14 490 €
	Semences	86 €/ha 8 630 €
30 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	71 930 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	148 €/ha SAU 17 820 €
	Foncier	116 €/ha SAU 13 865 €
	Matériel	241 €/ha SAU 28 975 €
	Bâtiments et installations	2 €/ha SAU 185 €
	Autres charges	92 €/ha SAU 11 090 €

35 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	82 745 €
------	-------------------------------------	-----------------

ANNUITÉS	21 135 €
-----------------	-----------------

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS	17 305 € 5 650 €
--	-------------------------

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	61 610 €
--	-----------------

RÉSULTAT COURANT	59 790 €
-------------------------	-----------------



QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (400 brebis)	
Produit brut/UMO	238 710 €	Produit Brut/brebis	165 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	70 €
EBE/UMO	82 745 €	Alimentation directe/kg carcasse	2,9 €
Revenu agricole/UMO	59 790 €	Surface fourragère/ha	320 €
Charges de structure totales/ha	949 €	Surface fourragère/brebis	16 €
Charges de mécanisation totales/ha	315 €	Frais d'élevage/brebis	15 €
Annuités/EBE	26 %	Marge brute/produit	39 %
Marge de sécurité/EBE	53 %	Marge brute/brebis	64 €



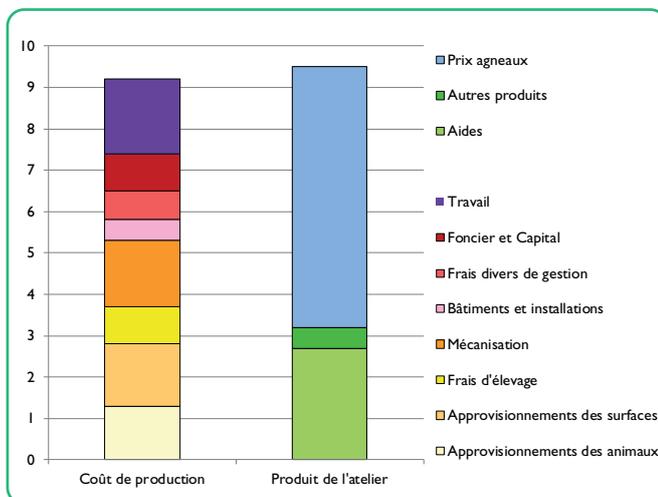
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,5 €
Ventes	6,3 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,7 €

Coût de production	9,2 €
Aliments	1,3 €
Frais surfaces	1,5 €
Frais élevage	0,9 €
Mécanisation	1,6 €
Bâtiments	0,5 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	0,9 €
Travail **	1,8 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	14 400 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,0 €
Rémunération permise	1,8 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	261 K€
- Bâtiments et équipements	99 K€
- Matériel et divers	86 K€
- Cheptel	44 K€
- Drainage	6 K€
- Stocks alimentaires	26 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	240 K€ (95 %)	131 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	8 ans	10 ans
Capitaux propres	21 K€ (5 %)	131 K€ (50 %)
EBE	81 K€	83 K€
Annuités	34 K€	21 K€
Annuités/EBE	42 %	26 %
Disponible pour vivre et investir	47 K€	61 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	39 %	53 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	4 010 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	1 860 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 100 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-
 Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-
 atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-
 loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-
 vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013